

lieu du danger, en face d'un ennemi redoutable, et au mépris de ses jours il a commencé l'attaque. Des flammes s'échappent en tourbillons et jaillissent en étincelles de toutes les issues d'un édifice ; de sinistres craquemens se font entendre : des poutres calcinées se détachent ; une mère, dans les convulsions du désespoir, appelle un de ses fils, qu'elle n'a pu arracher de la chambre embrasée où il reposait, c'est son dernier né encore au berceau. L'effroi et la pitié se peignent sur tous les visages. Qui osera braver une mort presque inévitable ? qui s'élançera à travers cette pluie de feu, de pierres, de bois incandescens, à travers ces remparts de fumée suffocante ? qui reparaitra, la tête nue, les cheveux brûlés, la figure sanglante et noircie, tenant dans ses bras la victime qu'il vient d'arracher à un affreux supplice ? Encore un seul homme ; et cet homme, est le sapeur-pompier.

Moitié soldat, moitié citoyen, ouvrier laborieux, cet homme quoiqu'appartenant à la classe des prolétaires, veille au bien d'autrui avec plus de sollicitude qu'à son propre intérêt. Deux natures le composent, celle de l'industriel avec ses calculs, ses rivalités et ses haines, et celle du pompier, avec son abnégation de tout égoïsme de tous sentimens hostiles, avec son intrépidité et son dévouement. Le feu n'a atteint la maison et compromet la fortune de son ennemi le plus implacable ; il s'exposera avec autant d'ardeur que si le danger menaçait la propriété d'un ami. En présence du feu, il oublie tout, affections et inimitiés ; il oublie même sa propre conservation ; il ne voit qu'un monstre dévorant qu'il doit combattre, et sans calculer les chances, il l'entoure, le harcèle, le domine et toujours finit par le vaincre.

Que dis-je ! un cri terrible a retenti... un pignon détaché des liens qui l'assujétissaient, se balance et va s'écrouter, entraînant et écrasant tout dans sa chute. Chacun fuit une mort certaine. Le sapeur-pompier a vu le péril, il eût pu l'éviter en abandonnant les pompes, mais pour lui, c'eût été désertier son drapeau, jeter ses armes au moment du combat, il est resté redoublant d'efforts et il meurt enseveli sous les décombres. Le lendemain une famille est en deuil, une jeune femme pleure un époux, cinq enfans encore en bas âge, pleurant un père, leur unique soutien. Le surlendemain, un convoi moins nombreux que celui d'un fonctionnaire salarié, accompagne les dépouilles mortelles du généreux citoyen... c'était un digne et brave homme, le plus intrépide de la compagnie... voilà son oraison funèbre!... une souscription est ouverte au profit de la veuve et des orphelins, une faible somme est offerte en compensation d'une perte irréparable, et trop souvent pressés par la misère, de pauvres enfans iront tendre la main à la porte de ces maisons sauvées par le dévouement héroïque d'un père. Eh quoi ! tandis qu'une pension exorbitante est acquise à ces nombreux parasites qui s'engraissent sans peine au ratelier du budget, tandis que la veuve d'un fonctionnaire mort d'oisiveté ou d'indigestion recevra sans peine la moitié de l'énorme traitement de son mari, la veuve du pompier, morte au champ d'honneur, n'a pas une existence assurée. C'est une lacune dans la loi, que nos législateurs doivent remplir. Ceux qui veulent à la hâte un milliard, qui allouent sans examen et sans aucune difficulté de énormes fonds secrets, ne savent en détacher quelques bribes pour secourir d'honorables infortunés ; c'est plus qu'un oubli, c'est une criante injustice.

Laissons ce qu'il y a de pénible dans l'honorable carrière du pompier, et suivons-le dans les phases de sa vie, où brille la gaieté de son caractère éminemment français. Intrépide pendant l'incendie, où il verse l'eau sans partialité, il n'est pas moins terrible au cabaret où il répand le vin avec profusion. Lors-